



ECOLE DE MUSIQUE AMADEUS
Pôle musical Sud-Est d'AMIENS métropole
BOVES, SAINS-en-AMIENOIS, SAINT-SAUFLIEU
Siège social : 13 rue EUGENE DESPRES
80440 BOVES

Compte-rendu de l'AG du 5 avril 2021

Présents (es) :

Bureau restreint : Catherine DELVAL, Cécile DUHAMEL, David LABELLE

Invités présents :

Samuel CARO

Excusés(es) :

Virginie CONTE

ORDRE DU JOUR

1. Rapport d'activités
2. Rapport financier
3. Rapport moral du Président financier
4. Questions diverses
5. Conclusion

1 - Rapport d'activités

- Nombre de participants : 19
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 2
- Rapport approuvé à la majorité des membres votant

2 - Rapport financier

- Nombre de participants : 19
- Pour : 14
- Contre : 1
- Abstention : 4
- Rapport approuvé à la majorité des membres votant

3 - Rapport moral du Président

- Aucun retour sur le rapport moral

4 - Questions diverses

- Les salaires des enseignants étant réglés par les élèves et les subventions. Les professeurs ont subi le chômage partiel pour les cours qui n'ont pas été assurés. L'Etat a versé 11622,87€, aucun remboursement d'élève ni de subventionneur, qu'est devenue cette somme?
 - o Les subventions sont aussi prévues pour le fonctionnement de la structure, nous avons des charges supplémentaires pour réaliser la protection des personnes utilisant les locaux, nous espérons des subventions que nous n'aurons pas, des projets étaient prévus, nous avons donc provisionné ces charges, nous avons fixé une restitution aux adhérents de 10€ sur la cotisation sur la base du budget prévisionnel établi en mai 2020
- Il manque la mention de Maxence pour les montages son/vidéo sur le dernier trimestre 2019/2020
 - o Le rapport d'activité est celui de 2019/2020, les activités après le 1er octobre 2020 sont sur l'activité 2020/2021.
- Le dernier stage de Boves était sur le thème générique TV? Avec concert de stage en mode Burger Quizz
- Modification à apporter dans la catégorie "UN STAGE MUSICAL DE 6 JOURS FIN OCTOBRE " car il n'était pas sur Michael Jackson mais sur le thème «MUSIQUE de SERIES », comme stipulé dans les concerts et animation musicale.
 - o En effet, le stage était bien sur les musiques de séries, il s'agit d'un oubli de modification. La correction a été faite et la mise à jour sera publiée sur le site de l'Ecole.
- Sylvie est déclarée comme bénévole pour le ménage alors que les associations payent pour le ménage (équipement et salaire), du coup évitez de mettre "bénévole" car des personnes mal intentionnées peuvent vous embêter avec ça pour essayer de récupérer des sous
- Vous dites que Sylvie est bénévole pour le ménage. Mais si elle est payée, elle n'est donc pas bénévole (même si elle reverse une partie de son salaire comme don). Et si elle fait don de l'intégralité de son salaire oui elle est bénévole, mais dans ce cas pourquoi une facture ménage pour toutes les associations?
 - o Il est bien entendu que Sylvie est déclarée, il reste à prendre en compte les charges sociales et patronales. La facture envoyée aux associations se base sur ces charges sociales.
- Juste nous remercions beaucoup Caroline! Elle nous semble exceptionnelle. Malgré la situation actuelle désagréable, elle arrive à motiver les enfants. Alors je souhaite que cela soit évoqué lors du Conseil! Merci à son implication! Merci!
 - o Merci, le message sera passé
- Dès que la situation le permettra, faire des animations pour recruter des élèves! Penser à l'achat d'instruments pour la classe de cor
 - o Oui, nous souhaitons dès que la conjoncture le permettra promouvoir notre activité dans les écoles de notre secteur. Des présentations scolaires sont prévues fin mai début juin à Boves, Saint en Amiénois et Cagny.

5 - Conclusion

Nous remercions l'ensemble des membres ayant participé à l'AG par le biais de ce nouveau mode de vote. Nous espérons nous revoir physiquement pour la prochaine AG qui devrait être programmée en novembre 2021 comme habituellement.

Musicalement

Le Président



La Secrétaire

